



# JOURN@L FOOT

N°397 DU JEUDI 22 NOVEMBRE

## LA SEMAINE EN BREF...

### ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER

Les convocations pour l'AG ont été envoyées par mail ainsi que le pouvoir. Si le Président ne peut être présent, merci de bien vouloir remettre le pouvoir dûment complété et signé à son représentant (membre licencié muni de sa licence).

### COUPE DE FRANCE

L'US Anancy-le-Vieux sera le dernier représentant de notre District au 8ème tour de la Coupe de France et recevra Andrézieux (National 2).

### FÉLICITATIONS !

L'ES St Jeoire La Tour a fait l'objet d'une double page dans le «Dauphiné» pour son action en faveur de l'accueil des migrants et qui lui a valu les honneurs du Fondation du Football.

### SOMMAIRE

SÉCRÉT. GÉNÉRAL P.1-2

RÈGLEMENTS P3-4

DISCIPLINE P4-6

APPEL P7-8

JEUNES P9-11

COUPES P11

ARBITRAGE P12-14

FÉMININE P14-16

TECHNIQUE P17

FUTSAL P18



# SECRETARIAT GÉNÉRAL

## NOTE AUX TRESORIERES

Liste des clubs non à jour du règlement de leur facture :

ANNECY ITALIENNE - BONNEVILLE CA – CHAMBOTTE FC - CONCORDIA BELLEGARDE – GPT AVANT PAYS SAVOYARD - GPT JEUNES EPINE – GPT MARIN CHAMPANGES - GPT OLYMPIQUE BAS CHABLAIS – GPT PAYS MT BLANC - GREMIO FUTSAL - ODYSSEE FUTSAL – RAQUETTE FC – SEYNOD FUTSAL - THONON UCT – VALSERINE -

GGB ANNECY – PTT ANNECY – TEFAL – COUSSINETS MAHLE – MASQUES -

## DATES A RETENIR

- Lundi 26 Novembre 2018 : Comité de Direction
- Vendredi 30 Novembre 2018 : AG Hiver du District à Ville-la-Grand
- Samedi 27 Avril 2019 : Journée des Bénévoles
- Samedi 25 Mai 2019 : Journée Nationale des U7
- Week-end 15 et 16 Juin 2019 : Finales des Coupes du District à Cruseilles
- Vendredi 21 Juin 2019 : AG été du District à Margencel
- Vendredi 5 Juillet 2019 : Soirée des Récompenses à Gaillard

## TOURNOIS

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

Nous incitons les clubs à respecter ces quelques recommandations :

### U7 - U9 :

- Pas de classements
- Pas de matchs éliminatoires.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Faire attention au temps d'attente.

### U11 :

- Pas de matchs éliminatoires.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Organisation des phases par poules.
- Faire attention au temps d'attente.

### U13 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.

### U15 - U17 - U19 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.

## TOURNOIS FUTSAL :

- Faire attention au temps d'attente.
- Il est déconseillé d'inscrire plus de 16 équipes par gymnase car le temps d'attente serait trop long.
- Il ne doit pas comporter de matchs éliminatoires (U7 - U9 - U11)
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de match (U7 - U9 - U11 - U13)
- Aucun classement ne doit être réalisé (U7 - U9)

## **TOURNOIS INTERNATIONAUX :**

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

## **ES ST JEOIRE LA TOUR :**

Tournoi U9 - U11 - U13 le week-end du 22 et 23 juin 2019

Avis favorable du District

# **CORRESPONDANCE**

**LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES :** Communiqué officiel (journée du 17 novembre)

**CLUBS :** USAV (Invitation Coupe de France)

**DIVERS :** Mairie de Cranves Sales : Invitation inauguration terrain synthétique le 17/11/18.

CNDS : retour convention annuelle de financement.

Haute Savoie : Invitation Lauréats Sportifs

## **CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :**

**Commission des Règlements :** ESCO – Cernex - M. Barbarroux

**Commission de Discipline :** CS La Balme de Sillingy – Foron FC – US Magland – CS Ayse - MM. Jousset – Jean Louis – Karazeybek – Thomas – Benzekri Benallou – Fournier – Batini – Delorme – Stepien – Baty – Jergillière – Kellen – Degornet – Yoruker – Joly – Mathieu – Carré – Rezette – Mathieu – US Pringy – Blaix -

**Commission des Jeunes :** CO Chavanod – Douvaine – GFA 74 – GJBB – CS Amphion Publier – Asnard – CS2A FG – US Argonay – FC La Filière – FC Thones – FC Chambotte - Foot Sud 74 – US Pringy – Marnaz FC

**Commission Sportive :** GFA Rumilly Vallières – CS Amphion Publier – CS La Balme de Sillingy – Haut Giffre FC – Revillet – Takhtoukh - Marignier

**Commission Féminine :** CSA Poisy – Canizarès – AS Sillingy – Foot Sud 74 – ETS Seynod

**Commission des Arbitres :** ETS Seynod – MM. Anselme – Assah – CO Chavanod – Jacquier – Rouge - F.C. MARIGNY -

**Commission des Coupes :** AS St Genis Ferney Crozet

**Commission Technique :** CS Amphion Publier

**Commission du Statut des Educateurs :** Milanese

**Trésorier :** Dzemat - Lanfonnet – Oyonnax - Vuache – Variété Football 74 – Marnaz – Evian – Gpt Armoy/le Lyaud/Perrignier – Futsal Lac d'Annecy – AS Medan Duret Seynod

**Commission d'Appel :** CS Amphion Publier -

# COMMISSION DE RÈGLEMENTS

---

Le 19 novembre 2018

Présidents : Mr Pierre BERNARD et Mr Philippe CHEVRIER

Secrétaire : Mr. Jacques LAGRANGE

MATCH n° 20642653

**DOSSIER N° 397/12 : ANNECY PORTUGAIS 1 – CERNEX 2 – SENIORS D4 POULE D du 11/11/2018**

---

## INSTRUCTION :

### En la forme :

La réserve d'après match formulée par le club de CERNEX portant sur le fait que « l'équipe d'Annecy Portugais est en 4ème année d'infraction au niveau de l'arbitrage et de ce fait cette équipe ne peut faire jouer aucune mutation au sein de cette équipe 1, or le joueur Robin CADET n° 12 est un joueur mutation » est recevable conformément aux dispositions de l'article 187-1 des Règlements Généraux FFF

### Au fond :

De l'instruction de la réclamation, il ressort que le club d'ANNECY PORTUGAIS a été rétabli dans ses droits par la Commission du Statut de l'Arbitrage dans le PV n° 387 du 13 septembre 2018. De ce fait, le club d'ANNECY PORTUGAIS n'était plus à la date de la rencontre en infraction au statut de l'arbitrage.

Le club d'ANNECY PORTUGAIS pouvait dès lors faire jouer un joueur « mutation ».

### Décisions :

La Commission des Règlements valide le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

---

MATCH n° 21108196

**DOSSIER N° 397/13 : GROUPEMENT VIRY VUACHE 1 - ESCO 1 – U17 D3 Poule E**

---

## INSTRUCTION :

### En la forme :

La réserve d'après match formulée par le club de ESCO FOOT portant sur « la participation au match en tant que délégué de MR Armand Fabrice, cette personne ayant été expulsé le week end précédent et donc interdit de toutes fonctions officielles jusqu'à nouvel ordre » est irrecevable conformément aux dispositions de l'article 187-1 des Règlements Généraux FFF

### Au fond :

Les réserves d'après match visées à l'article 187-1 des RG FFF ne peut concerner que la participation et/ou qualification des joueurs, ce qui n'est pas le cas de l'espèce.

A titre subsidiaire, Mr Armand Fabrice a été exclu en tant que dirigeant lors de la rencontre du week end précédent, GJ VIRY VUACHE 1 – ESC OLYMPIQUE 1 Coupe U15. En tant que dirigeant, cette personne ne sera éventuellement suspendue de toutes fonctions officielles que lorsque la Commission de Discipline compétente aura pris une éventuelle décision à son encontre. La notion de sanction automatique suite à carton rouge ne s'applique qu'aux joueurs et non au dirigeant et/ou entraîneur.

### Décisions :

La Commission des Règlements valide le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en-tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée)

# COMMISSION DE DISCIPLINE

Réunion du Lundi 19 Novembre 2018

Présidence : Bernard CHENEVAL.  
Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO  
Membres présents : Philippe CHEVRIER, Denis MOU-CHET, Alain ROSSET, Pierre BERNARD, Jean-Denis ROUX, Éric NICOLLAUD.

Publié le jeudi 22 Novembre 2018

Les joueurs et dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de nous faire parvenir un rapport circonstancié dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.

Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que : Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

## DEMANDES DE RAPPORTS

### FJ AMBILLY :

Match n°20641383 du 04/11/2018 – Seniors D1  
US PRINGY – FJ AMBILLY  
Demande de rapport au joueur AL LAGMICH Youssef (Ambilly) sur son comportement à l'encontre de l'arbitre, et ce, pour le samedi 24/11/2018, dernier délai.

### AS FERNEY-VOLTAIRE :

Match n°20642383 du 04/11/2018 – Seniors D4 – Poule B  
AS FERNEY-VOLTAIRE – FC CESSY-GEX II  
Demande de rapport au joueur ELOUADNI Houssin (Ferney-Voltaire) sur son comportement à l'encontre de l'arbitre, et ce, pour le samedi 24/11/2018, dernier délai.

### GFA 74 :

Match n°20642118 du 04/11/2018 – Seniors D3 – Poule C  
GFA 74 IV – ES MEYTHET  
Demande de rapport au joueur TERRIER Benoit (Ambilly) sur son comportement pendant la rencontre, et ce, pour le samedi 24/11/2018, dernier délai.

### FC HAUT GIFFRE :

Plateau U7 à Cluses Scionzier  
Demande au club du FC HAUT GIFFRE de fournir un rapport sur le comportement de leurs éducateurs à l'encontre des éducateurs du club d'AYZE, et ce, pour le samedi 01/12/2018, dernier délai.

### FC BALLAISON

Match n° 20641388 du 10/11/18 – Seniors D1  
FC BALLAISON – US DIVONNE  
Demande au club du FC BALLAISON de fournir un rapport sur le comportement de plusieurs personnes à l'encontre des arbitres lors de la collation pour le samedi 01/12/2018, dernier délai.

### CSP AMPHION :

Match n°20707123 du 10/11/2018 – U20 D2 - Poule A  
US ANNEMASSE GAILLARD II – CSP AMPHION  
Demande de rapport au joueur CHIBOUNI Wassim (Amphion) sur les propos qu'il a tenus à l'encontre de l'arbitre, et ce, pour le samedi 01/12/2018, dernier délai.

## **DOSSIER REMIS A L'INSTRUCTION**

### **Dossier n° 16 – 395/53026-1 :**

Match n°20800575 du 20/10/2018 – U13 à 8 D5 –  
Poule D  
E.S. SEYNOD 4 – F.C. CHERAN FEMININE 4

## **CONVOCACTION CONFRONTATION**

### **Dossier n° 2 – 397/51528-2 :**

Match n°20707111 du 10/11/2018 – U20 D1 – Poule  
D  
US SEMNOZ-VIEUGY – ES SEYNOD  
*Sont convoqués le mardi 27/11/2018 à 20 hrs.*

#### **L'arbitre :**

JEAN LOUIS Morgan

#### **Pour US SEMNOZ-VIEUGY:**

Le président ou son représentant  
VINCENT Patricia, déléguée  
VINCENT Cédric, éducateur

#### **Pour ES SEYNOD :**

Le président ou son représentant  
BEVILLARD Gaëlle, arbitre assistante  
BOUCHARABA Ali, éducateur  
KABANI, Abdelouaeb, dirigeant  
BENYOUCEF Nadir, joueur n°11

## **CONVOICATIONS AUDITIONS**

### **Dossier n° 17 – 395/50715.1 :**

Match n° 20642770 du 14/10/2018 – Séniors D4 –  
Poule E -  
A.S. ANNECY ITALIENS – C.S. LA BALME DE SIL-  
LINGY  
*Sont convoqués le lundi 03/12/2018 à 19 hrs.*

#### **L'arbitre :**

DUPIN Alan

#### **Pour A.S. ANNECY ITALIENS :**

Le président ou son représentant  
LUCANO Giuseppe, éducateur  
COUTET Jérémy, dirigeant  
VALENTINO Luciano, arbitre assistant  
HASSANI Housni, délégué  
AYDUDU Vehbi, joueur n° 5

#### **Pour C.S. LA BALME DE SILLINGY :**

Le président ou son représentant  
THERY Franck, éducateur

BATLOGG Pierre, arbitre assistant  
FERNEZ Dylan, joueur n°5

### **Dossier n° 2 – 392/51626.1 :**

Match n° 20707305 du 15/09/2018 – U 17 D2 –  
Poule G -  
F.C. CRANVES-SALES – J.S. REIGNIER  
*Sont convoqués le lundi 03/12/2018 à 20 hrs.*

#### **L'arbitre :**

LEONARD Franck (Cranves Sales)

#### **Pour F.C. CRANVES-SALES :**

HOCDE Philippe, président et éducateur  
CENGIZ Adem, joueur n° 14 (accompagné de ses  
parents)

#### **Pour J.S. REIGNIER :**

SUATON Guy, président  
VIGNA Frédéric, éducateur  
GUIMET Stéphane, dirigeant  
SOULAINNE Thomas, joueur n° 4 (accompagné de  
ses parents)  
MICHEL Filip, joueur n° 6 (accompagné de ses pa-  
rents)

### **Dossier n° 12 – 393/50517-1 :**

Match n°20642373 du 10/10/2018 – Seniors D4 –  
Poule B  
E.S. FILLINGES II – ARTHAZ SPORTS  
*Sont convoqués le lundi 10/12/2018 à 19 hrs.*

#### **L'arbitre :**

LAVAL Luc (Fillinges)

#### **Pour ES FILLINGES :**

Le président ou son représentant  
MARTINS Adelino, arbitre assistant  
CHENEVAL Michel, délégué  
DELESCHAUX David, éducateur  
MARIET Robin, capitaine

#### **Pour ARTHAZ SPORTS :**

Le président ou son représentant  
COLLINET Cédric, arbitre assistant  
LEBLANC Loïc, éducateur  
PAOLUCCI Julien, capitaine  
PALMA AFONSO Vasco, joueur n°6  
CURSAT Teddy, joueur n°8  
CURSAT Jordy, joueur n°10

### **Dossier n° 13 – 393/51482-1 :**

Match n°20650435 du 14/10/2018 – Seniors D5 –  
Poule E  
F.C. VALLEE VERTE – C.A. BONNE

Sont convoqués le lundi 10/12/2018 à 20 hrs.

**L'arbitre :**

MARTIN Fabrice (Vallée Verte)

**Pour FC VALLEE VERTE :**

Le président ou son représentant  
LAMBERT Nicolas, arbitre assistant  
BERGERAT Patrick, délégué  
LIHOU Vincent, éducateur  
MEGALE Sébastien, capitaine

**Pour AC BONNE :**

Le président ou son représentant  
ROUX Gérard, arbitre assistant  
PAYET Maurice, éducateur  
KHELIFA Adlen, dirigeant  
BRUN Benjamin, capitaine

---

**Dossier n° 19 – 395/50396-1 :**

Match n°20642119 du 04/11/2018 – Seniors D3 –  
Poule C  
FOOT SUD 74 – US PRINGY II  
Sont convoqués le lundi 17/12/2018 à 20 hrs.

**L'arbitre :**

BENARD Kevin

**Pour FOOT SUD 74 :**

Le président ou son représentant  
CALVI Frédéric, arbitre assistant  
BONATO Alain, délégué  
VERNEX LOZET Luc, éducateur  
GENIN Pascal, capitaine

**Pour US PRINGY :**

Le président ou son représentant  
DONCQUE Romain, arbitre assistant  
Mr. X, éducateur  
RIVOLLIER GRUAZ Guillaume, capitaine

---

**Dossier n° 20 – 395/51526-1 :**

Match n°20707109 du 03/11/2018 – U20 D1 – Poule  
D  
FC CHERAN – US SEMNOZ-VIEUGY  
Sont convoqués le lundi 17/12/2018 à 19 hrs.

**L'arbitre :**

THOMAS Valentin

**Pour FC CHERAN :**

Le président ou son représentant  
RITTAUD Nathan, arbitre assistant  
FALCOMATA Andréa, délégué  
LAGRANGE Grégory, éducateur  
PARISI Grégory, dirigeant

**Pour US SEMNOZ-VIEUGY :**

Le président ou son représentant  
BOSREDON Thomas, arbitre assistant  
VINCENT Cédric, éducateur

---

**Dossier n° 21 – 397/53565-1 :**

Match n°21034264 du 04/11/2018 – Coupe U15  
1<sup>o</sup>niveau  
ESC OLYMPIQUE - GJ VIRY/VUACHE  
Sont convoqués le mardi 27/11/2018 à 19 hrs.

**L'arbitre :**

PETIT Jean Christophe

**Pour ESC OLYMPIQUE :**

Le président ou son représentant  
MURAT Sébastien, arbitre assistant  
VADOT David, éducateur  
USSING Morten, dirigeant

**Pour GJ VIRY/VUACHE :**

Le président ou son représentant  
RIDOUTT Moises, arbitre assistant  
ARMAND Fabrice, éducateur  
MAIZIERE Michael, dirigeant

# COMMISSION D'APPEL

---

Le 20 novembre 2018

Président : M. PERRISSIN Christian

Secrétaire : Mme GALLAY Pascale

## **CONVOICATIONS**

---

### **DOSSIER D'APPEL N° 02/2018-2019 :**

Appel Disciplinaire du club d'AMPHION et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE-SAVOIE – PAYS DE GEX de la décision de la Commission de Discipline

Match n° 20707112 - U 20 du 27/10/2018 Groupement Pays MONT-BLANC 2 – AMPHION 1

*Ce dossier sera étudié le vendredi 7 décembre 2018 à 19 h 00 au siège du District 4 rue des Verchères 74100 VILLE LA GRAND*

### **Personnes convoquées :**

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant

L'arbitre de la rencontre :

- M. ALTUNOQ Adem

Pour le club d'AMPHION :

- M. Président du club ou son représentant

- M. MOUKOKO Junior : éducateur

- M. QUENUM Sylane : joueur

La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 36 des Règlements de la LRAF.

Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours au moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.

Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance.

Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci.

Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les évènements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.

---

### **DOSSIER D'APPEL N° 03/2018-2019 :**

Appel Règlementaire du club de THYEZ et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE-SAVOIE – PAYS DE GEX de la décision de la Commission de l'Arbitrage

*Ce dossier sera étudié le vendredi 7 décembre 2018 à 19 h 30 au siège du District 4 rue des Verchères 74100 VILLE LA GRAND*

**Personnes convoquées :**

- Le Président de la Commission de l'Arbitrage ou son représentant
- M. MENAND Jérôme : CTDA

**Pour le club de THYEZ :**

- M. Président du club ou son représentant
- M. BEN ABOU Ismayl : arbitre

La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 36 des Règlements de la LRAF.

Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours au moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.

Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance.

Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci.

Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les événements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.

---

**DOSSIER D'APPEL N° 04/2018-2019 :**

Appel Règlementaire de l'arbitre M. DAHANE Jamel (licencié au club Olympique de CRAN) et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE-SAVOIE – PAYS DE GEX de la décision de la Commission de l'Arbitrage

*Ce dossier sera étudié le vendredi 7 décembre 2018 à 20 h 00 au siège du District 4 rue des Verchères  
74100 VILLE LA GRAND*

**Personnes convoquées :**

- Le Président de la Commission de l'Arbitrage ou son représentant
- M. MENAND Jérôme : CTDA

**Pour le club : Olympique de CRAN :**

- M. Président du club ou son représentant
- M. DAHANE Jamel : arbitre

La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 36 des Règlements de la LRAF.

Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours au moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.

Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance.

Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci.

Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les événements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.

# COMMISSION DES JEUNES

---

Président : Jean Michel BAULMONT

## **NOTE AUX CLUBS :**

Jean-Michel BAULMONT  
Nouvelle adresse mail : bjm.74@orange.fr

## **AMENDES FMI :**

Malgré toutes les formations données depuis deux saisons pour la mise en place de la F.M.I. sur l'ensemble du foot à 11, la commission constate encore un grand nombre de défauts dans son utilisation, et tient à rappeler :

- 1 - la préparation des matchs doit être faite en semaine et pas juste avant les rencontres,
- 2 - en cas de forfait, de matchs remis ou reportés, la FMI doit être utilisée. Un mail d'information est nécessaire pour prévenir mais ne suffit pas. Il incombe au club recevant de faire la FMI, même si c'est votre adversaire qui fait forfait. Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevante».
- 3 - en cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « CONSTAT D'ECHEC FMI » clairement rempli par le club (disponible sur le site du District).

Constatant que certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, la commission a donc décidé de systématiquement amender la non utilisation de la FMI et ce, dès la première journée de la saison 2018 / 2019 (sauf bien sur en cas de problème technique ou de serveur avéré).

Les feuilles papiers sans le rapport FMI , les rapports incomplets ou illisibles, la non utilisation de la FMI en cas de forfait , report ou remise de match, sont donc amendés selon les règlements en vigueur cette saison.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.

## **CHANGEMENTS D'HORAIRE OU DE LIEU :**

La commission rappelle à tous les clubs que les changements de lieu et /ou d' horaires doivent être validés par le club adverse et transmis à la commission pour le lundi précédant la rencontre à 16h. Au-delà aucun changement ne sera accepté.

## **CATEGORIE U20**

---

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

## **INFO AUX CLUBS DE D3**

4 matchs complémentaires seront programmés afin de compléter le calendrier de la 2e phase.

## **MODIFICATION DE CALENDRIER**

## **CATEGORIE U17**

*Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette*

### **INFO AUX CLUBS**

- Les matchs non joués du 17 novembre sont reportés au 8 décembre si pas de coupe ou au 15 décembre pour les autres
- Validation de l'entente ALLINGES 2 / MORZINE

## **CATEGORIE U15**

*Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette*

**FORFAIT GENERAL U15 :**  
ANNEMASSE 4 D4 POULE E

## **CATEGORIE U13**

*Responsable : Emmanuel Dupre*

### **INFO PHASE DE PRINTEMPS :**

La commission publiera les poules pour la phase de printemps courant janvier.

Les clubs auront jusqu'au 5 février pour demander d'éventuelles modifications, au delà de cette date plus aucune demande ne sera pris en compte.

### **INFORMATION AUX CLUBS :**

La commission procédera à un remodelage partiel de certaines poules en fonction des résultats à partir du 15 octobre, et ce afin d'équilibrer le niveau lorsque les écarts sont trop importants, et dans la mesure des possibilités géographiques.

Ceci entrainera des modifications de calendrier dans les poules concernées.

### **RAPPEL AUX CLUBS :**

Pour des raisons pratiques, désormais les résultats doivent être saisis au plus tard le dimanche à 20h.

Les feuilles de matchs U13 sont à envoyer sur la nouvelle boite mail pour les feuilles de match ([feuillesdematchs@hautesavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:feuillesdematchs@hautesavoie-paysdegex.fff.fr))

Merci de votre compréhension.

**SUITE AU FORFAIT DE CERTAINES EQUIPES :**

Attention modification de calendrier

## **ORGANIGRAMME DES POULES U13 POUR LA SAISON 2018 2019**

Afin de s'adapter aux futures réformes de la catégorie U13 qui sont en cours de discussion pour 2019 2020, le nouvel organigramme sera le suivant :

Pour la saison 2018 - 2019

Niveau D1 1 poule de 10 clubs ( avec priorité aux clubs ayant une équipe en ligue ) une équipe par club

Niveau D2 2 poules de 10  
une équipe par club

Niveau D3 5 ou 6 poules de 10 en fonction des inscriptions

Niveau D4 x poules de 8, 9 ou 10 en fonction des inscriptions

Niveau D5 x poules de 8, 9 ou 10 en fonction des inscriptions

Attention, pour la phase de printemps les poules seront composées par la commission en fonction des résultats de la phase d'automne, et non plus selon les souhaits des clubs.

La gestion des championnats U13 sera faite par Emmanuel DUPRE, responsable de cette catégorie au sein de la commission des jeunes.

Veuillez noter ses coordonnées : 06 40 51 46 34

Nouvelle adresse mail : [dupremanu25@gmail.com](mailto:dupremanu25@gmail.com)

## COMMISSION DES COUPES

---

*Président : Pierre BERNARD*

### **COUPES DE DISTRICT**

---

Un grand merci à Mr Stéphane MARTIN pour son regard toujours aguerri sur les tirages des Coupes. La commission s'excuse pour les matchs rentrés au fil de l'eau en catégorie U17.

Pour rappel, aucun match en nocturne. Tous les matchs Seniors se joueront le dimanche 09 décembre. Les matchs non joués seront reportés au weekend du 16 décembre, pour toutes les catégories.

En cas de terrain non praticable obligation de terrain de repli ou inversion du match, si les conditions météo le permettent.

### **COUPES DE FRANCE**

---

Félicitations à ANNECY LE VIEUX pour sa qualification en Coupe de France.

Dimanche, CHILLY et CROIX DE SAVOIE sont engagées en Coupe de France féminines, ainsi que CLUSES SCIONZIER et ANNECY LE VIEUX en Coupe GAMBARDELLA. La commission vous souhaite bonne chance à toutes et tous.



# COMMISSION DE L'ARBITRAGE

## COMPTE-RENDU PLENIERE CDA

Lundi 19 novembre 2018 à 18h30

Président : Laurent LUTZ.

Présents : Delphine BARATAY, Raphaël BARBARROUX, Antoine BLANCHET, Philippe CHEVRIER, Stéphane CROMBET, Jean-Paul DREVAULT, Mike MOMONT, Patrick MOREAU, Juan QUEROL MARTINEZ.

Assiste : Jérôme MENAND.

Excusé : Jérôme JAGENEAU.

### 1°) COURRIERS ARBITRES - CLUBS

#### Courriers ARBITRES

BARAN FERNANDEZ Aksel : Accord de la CDA pour représenter la catégorie Seniors dès la 2ème partie de saison.

NDI KOUNGOU Thaddée : Pris acte de votre courrier.

MAKINE Ozgur : Pris acte de votre courrier.

#### Courriers CLUB

ES SEYNOD : Pris acte de votre courrier : transmis au district de Savoie.

ES THIEZ : Pris acte de votre courrier.

FC CESSY GEX : Pris acte de votre courrier.

FC EPAGNY/METZ TESSY : Pris acte de votre courrier. Le nécessaire sera fait.

OLYMPIQUE DE CRAN : Pris acte de votre courrier.

### 2°) ACTIONS CTDA

09/10/18	17h45 / 19h15	<b>Intervention club U13</b>	40	Semnoz-Vieugy
10/10/18	10h00 / 16h00	<b>Groupe de travail tutorat FFF</b>	4	LAuRAFoot
13/10/18	9h00 / 17h00	<b>Formation initiale majeurs – J1</b>	12	District - Ambilly
14/10/18	9h00 / 17h00	<b>Formation initiale majeurs – J2</b>	12	District - St Cergues
16/10/18	18h00 / 19h30	<b>Intervention club U13</b>	32	Evian
18/10/18	18h00 / 19h30	<b>Intervention club U15/U17</b>	25	La Tour
22/10/18 au 25/10/18	Du lundi 9h00 au Jeudi 17h00	<b>Formation initiale mineurs</b>	37	Reignier
27/10/18	9h00 / 17h00	<b>Formation initiale majeurs – J3</b>	10	District - Cranves Sales
28/10/18	9h00 / 17h00	<b>Formation initiale majeurs – J4</b>	9	District - Cornier
29/10/18	18h00 / 19h30	<b>Intervention club U15</b>	25	Marignier
30/10/18	15h00 / 17h00	<b>Intervention club U15F/U18F</b>	13	Douvaine
03/11/18	10h00 / 12h00	<b>Intervention éducateurs foot réduit</b>	10	Chilly
06/11/18	8h30 / 15h30	<b>BPJEPS 1<sup>ère</sup> année</b>	17	Ballaison



## 5°) POINT SUR LES CANDIDATURES A LA PROMOTION ACCELEREE DES ARBITRES D3

Suite aux 5 candidatures répondant aux prérequis nécessaires, reste à ce jour une observation terrain à programmer.

## 6°) EXAMEN LIGUE

Jérôme Menand nous présente la nouvelle formule concernant l'examen de ligue qui se déroule désormais en 9 modules, ainsi que les critères de sélection. Age maximum arbitres seniors : 39 ans / Age maximum jeunes arbitres : 20 ans.

## 7°) AUDITION DES ARBITRES

Suite à différents dossiers en cours, convocation de plusieurs arbitres pour être entendus par la commission.

- 2 dossiers classés sans suite.
- 2 dossiers ont fait l'objet d'une mesure de non désignation de 15 jours.
- 3 dossiers ont fait l'objet d'une mesure de non désignation de 1 mois.
- 1 dossier a fait l'objet d'un avertissement.
- 3 dossiers ont fait l'objet d'une remise à disposition du club jusqu'au 30/06/2019 avec obligation de repasser l'examen de base.
- 1 dossier a fait l'objet d'une remise à disposition du club de 2 ans avec obligation de repasser l'examen de base.

Le président de la CDA clôt cette plénière en souhaitant à toutes et à tous une bonne fin de première partie de saison ainsi que de très belles fêtes de fin d'année.

La prochaine réunion plénière se déroulera le 28 janvier 2019 à 18h30 au District.  
L'ordre du jour est épuisé à 20h30.

# COMMISSION FÉMININE

*Présidente : Claude GRANGE*

## UTILISATION FMI

Les éducateurs d'équipes U15 et U18 féminine doivent utiliser la feuille de match informatisée (FMI) pour les rencontres officielles.

### Rappel :

1 - la préparation des matchs doit être faite en semaine et pas juste avant les rencontres,

2 - en cas de forfait, de matchs remis ou reportés, la FMI doit être utilisée. Un mail d'information est nécessaire pour prévenir mais ne suffit pas. Il incombe au club recevant de faire la FMI, même si c'est votre adversaire qui fait forfait. Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevant».

3 - en cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « CONSTAT D'ECHEC FMI » clairement rempli par le club (disponible sur le site du District).

Constatant que certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, la commission a donc décidé de systématiquement amender la non utilisation de la FMI et ce, dès la première journée de la saison 2018 / 2019 (sauf bien sûr en cas de problème technique ou de serveur avéré).

Les feuilles papiers sans le rapport FMI, les rapports incomplets ou illisibles, la non utilisation de la FMI en cas de forfait, report ou remise de match, sont donc amendés selon les règlements en vigueur cette saison.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.

### **CHANGEMENTS D'HORAIRE OU DE LIEU :**

La commission rappelle à tous les clubs que les changements de lieu et /ou d'horaires doivent être validés par le club adverse et transmis à la commission pour le lundi précédent la rencontre à 16h. Au-delà aucun changement ne sera accepté.

## **PROJET CHAMPIONNAT FUTSAL FEMININ**

---

Pour la période Décembre/Janvier et Février (Trêve hivernal), la Commission Féminine souhaite organiser des championnats FUTSAL (Pratique à 5) pour les catégories séniors, U18 et U15.

*La réunion d'organisation de la pratique futsal féminine se déroulera le lundi 3 décembre à 19h au district.*

### **MATCH du weekend end du 20 et 21/10/2018**

#### U15 Poule A

- Lanfonnet2 – Foot Sud (en attente de feuille de match)
- Sillingy3 – Lanfonnet (en attente de feuille de match)

### **MATCH du weekend end du 27 et 28/10/2018**

#### Seniors D2 Poule C

- Marignier – Gavot/Morzine (en attente de feuille de constat d'échec)

### **MATCH du weekend end du 10 et 11/11/2018**

#### U15F Poule A

- Sillingy 2 – Lanfonnet 2 (en attente de feuille de match)

### **MATCH du weekend end du 17 et 18/11/2018**

#### U18F Poule A

- Aravis – Sillingy est programmé au samedi 1 décembre

#### U18F Poule B

- Margencel – Magland est programmé au samedi 1 décembre à 10h

#### U15F Poule A

- Sillingy 2 – Lanfonnet est programmé au samedi 1 décembre
- Lanfonnet 2 – Sillingy est programmé au samedi 1 décembre

## **INSCRIPTION – PLATEAUX FEMININS**

---

### **SAMEDI 1 DÉCEMBRE 2018**

Deux plateaux féminins pour les équipes U9F, U11F et U13F existante ou en création :

- Douvaine de 10h00 à 12h00,

- U9F (sous-catégorie U7-U8-U9) pratique 4 contre 4
- U11F (sous-catégorie U9-U10-U11) pratique 5 contre 5
- U13F (sous-catégorie tolère U10-U11-U12-U13) pratique 8 contre 8

• Ayze de 10h00 à 12h00,

- U9F (sous-catégorie U7-U8-U9) pratique 4 contre 4
- U11F (sous-catégorie U9-U10-U11) pratique 5 contre 5
- U13F (sous-catégorie tolère U10-U11-U12-U13) pratique 8 contre 8

Inscrivez vos équipes ou vos joueuses en cliquant et renseignant ce lien :

<https://goo.gl/forms/vhcNDwErHY1wcg1A2>

## **SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2018**

Un plateau INDOOR féminin pour les équipes U9F, U11F et U13F existante ou en création

Au Five 5 Ville la grand de 10h00 à 12h00,

- U9F (sous-catégorie U7-U8-U9) pratique 5 contre 4
- U11F (sous-catégorie U9-U10-U11) pratique 5 contre 5
- U13F (sous-catégorie tolère U10-U11-U12-U13) pratique 8 contre

Inscrivez vos équipes en cliquant et renseignant ce lien :

<https://goo.gl/forms/RU4FENWW9C7JeJuf2>

ALORS N'ATTENDEZ PLUS,  
FORMEZ VOS EQUIPES FÉMININE AVEC DES CLUBS VOISINS,  
FAITES JOUER VOS FILLES ENTRE ELLES,  
VIVEZ DES MATINÉES UNIQUES !!

## **COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL SENIORS F**

### **Dimanche 27 janvier 2018**

Le District Haute Savoie Pays de Gex organise pour toutes les équipes seniors Féminine la finale futsal au gymnase des sœurs blanches. (RUE DES SŒURS BLANCHES - 74000 ANNECY)

#### **Condition d'engagement et de participation**

- Equipe de niveau départemental ou en création (joueurs(es) licenciées FFF)
- Engagement possible de 2 équipes de 8 joueuses maximum par club
- Minimum 8 équipes d'inscrites pour maintenir la compétition
- Frais d'inscription 45€ (Cette somme apparaîtra sur votre prochaine facture)

Inscription en cliquant sur le lien ci-contre : <https://goo.gl/forms/eTaKcdiS9d7o3JRL2>

## **COMMISSION FEMININE**

Toutes les personnes désirant intégrer la commission féminine, peuvent le faire en prenant contact avec la présidente de la commission féminine (Claude GRANGE 06 08 91 69 70)

# COMMISSION TECHNIQUE

---

Co-Présidents : Michel POIRRIER - Laurent QUETSTROEY

## DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES (DAP)

Foot Animation

---

Afin de rendre accessibles les coordonnées des différents responsables des clubs, nous vous invitons à décocher la mention « non diffusable » sur les fiches des éducateurs et dirigeants sur Footclub. Cela permettra de rendre visibles les mails et numéros de téléphone sur le site du district.

### FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES :

#### U7 :

22.09 : Carroz-Amphion- Cran-Argonay

06.10 : Annecy le Vieux

#### U9 :

22.09 : GFA – Prevessin – Salève - St Jeoire La Tour – Vougy– Marnaz - Foron

29.09 : Thyez - Viry - Cranves Sales - Lanfonnet - Seynod - Aravis

06.10 : Thonon – TES - Marcellaz - Argonay - Lac Bleu - Chavanod - St Jeoire la Tour - Ambilly Fem - Vougy – Ht Giffre - St Pierre

#### U11 :

15.09 : Viuz - Viry - E.S.C.O

22.09 : Vétraz – St Jeoire la Tour – Viuz – Reignier – Cernex – Foot Sud Gessien

29.09 : Thônes – Cran - Arthaz –Cluses FC – Foron – Ht Giffre – Mt Blanc Passy – Foot Sud Gessien – Morzine.

6.10 : Annecy-le-Vieux – Lac Bleu – Sillingy - St Jeoire-La Tour - Haut Giffre – Vougy – Arenthon -Foot Sud Gessien - Perrignier

13.10 : Lanfonnet - Viuz - Foron - Bonneville - Foot Sud Gessien - Anthy/Margencel

### Actions promotionnelles :

Il est possible pour les clubs de faire part de leur choix quant à la ½ journée de participation (matin ou après-midi) dans la limite des places disponibles (mail à Sandrine).

Une fois les répartitions effectuées ci-dessous, il reviendra aux clubs de s'arranger entre eux pour inverser leur ½ journée de présence.

## DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

Festival U13

---

Prochain tour : samedi 18 novembre 2018 reporté au 24 novembre

## PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL MASCULIN

---

U13 (génération 2006), U14 (génération 2005) et U15 (génération 2004)

Vous trouverez l'ensemble des informations (sites, listes ...) sur le site internet du district partie technique – détection / sélection.

# COMMISSION FUTSAL

---

Président : Pierre BOISSON

## COUPES DEPARTEMENTALES

---

### Pour s'inscrire :

Utiliser le lien disponible sur le site du District => Onglet PRATIQUES => FUTSAL => COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL 2019.

### Catégorie U13

**Date:** Samedi 23 Février 2019 au Gymnase Lucien VEYRAT - AMBILLY

**Equipes engagées:** AMBILLY FJ – AS LAC BLEU – JONQUILLE SPORTIVE REIGNER – AJ VILLE LA GRAND – US ANNECY LE VIEUX – AS THONON – CLUSES SCIONZIER FC – MARIGNIER SPORTS - FC LA FILIÈRE - ES LANFONNET

Entente Féminines ANNECY/MEYTHET – US ANNEMASE GAILLARD – FC VUACHE.

### Catégorie U15

**Date:** Dimanche 20 Janvier 2019 au Gymnase Le Lion – St GENIS POUILLY

**Equipes engagées:** ES St JEOIRE LA TOUR - US ANNECY LE VIEUX – AS THONON – CLUSES SCIONZIER FC – US VETRAZ MONTHOUX – AS ODYSSEE – CS CHAMONIX – AS SILLINGY – ASV St GENIS FERNEY CROZET – FC CHERAN – ETS DOUVAIN LOISIN.

### Catégorie U17

Date et lieu à définir

Le lien sur le site du District pour cette catégorie, sera créé dès la connaissance du lieu et date.

*Pour tout renseignement, prendre contact avec Pierre BOISSON - Tél: 06 86 20 25 26*

*Mail : [boisson.p@sfr.fr](mailto:boisson.p@sfr.fr)*

*Pour les coupes Féminines, se reporter à l'article de la Commission Féminine.*